

L'EHPAD L'Ermitage à Cherbourg fête ses 20 ans !



C'est une belle journée de convivialité qu'ont prévu les équipes et les résidents de *L'Ermitage* pour célébrer les 20 ans de l'établissement, en présence de Sonia Krimi, députée de la Manche, Benoît Arrivé, maire de Cherbourg, Dominique Monneron, directeur général de la Fondation Partage et Vie.

■ **Un peu d'histoire**

L'Ermitage a d'abord été un carmel, fondé en 1919 par des religieuses. C'est de cette époque que l'établissement tient sa belle architecture typique, qui a au fil des années été rénovée. En 1966 le bâtiment est vendu à l'institut Saint-Paul et devient un lycée, jusqu'en 1993. Un temps laissé à l'abandon, il est racheté en 1998 par la SA HLM du Cotentin avec le projet d'en faire une maison de retraite. La gestion est confiée à ANSSE, ancêtre de la Fondation Partage et Vie. L'inauguration de la structure est célébrée le 13 juillet 2001, en présence de Clément Wurtz, membre créateur de la Fondation. Quarante résidents y sont accueillis. En 2009, un agrandissement permet d'accueillir 24 résidents supplémentaires et de créer une unité pour personnes handicapées vieillissantes. En 2011, un service d'accueil de jour vient compléter le dispositif.

■ **Grand âge et handicap : des modes d'accueil variés pour répondre à différents besoins**

Proposer un accompagnement personnalisé, quel que soient les besoins ou l'état de santé des personnes accueillies est au cœur des préoccupations des équipes. *L'Ermitage* a ainsi fait évoluer son offre au fil des années.

Aujourd'hui, l'établissement dispose de 60 places en hébergement permanent. Toutes les chambres sont individuelles. Les résidents bénéficient d'un projet de vie et de soins qui tient compte de leurs souhaits et de leurs possibilités. Un programme d'animations destiné à maintenir l'autonomie et à favoriser l'épanouissement personnel est proposé quotidiennement : ateliers mémoire, chant, jeux de société, loto, travaux manuels, lecture du journal, projections de films, thés dansants, repas à thème, pique-niques, gymnastique adaptée, médiation animale, jardinage, sorties au restaurant, à la piscine, au cinéma, à des expositions, au parc, à la plage.

Une unité protégée de 12 places est réservée aux personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés. Une équipe spécifiquement formée accompagne les personnes qui y sont accueillies. Une approche non médicamenteuse de la maladie est privilégiée avec la mise en œuvre de thérapies adaptées. *L'Ermitage* fait par exemple partie des 64 établissements de Partage et Vie dans lesquels va être déployée la méthode Montessori adaptée aux personnes âgées. Les dispositifs Music Care et Tovertafel sont aussi mis en place. Les effets très positifs sont constatés sur les troubles de l'humeur, sur les interactions sociales et sur l'autonomie dans les actes de la vie quotidienne.

Il y a 13 ans, l'établissement ouvrait la première unité pour personnes handicapées vieillissantes (UPHV) du département. Le projet a été mené en partenariat avec l'association Habitat et Humanisme, l'Association du Cotentin d'Aide et d'Intégration Sociale (ACAIS) et la SA HLM du Cotentin. Chaque résident bénéficie d'un accompagnement individualisé qui vise à stimuler l'expression et les apprentissages, maintenir les acquis physiques et intellectuels, développer la socialisation. La préservation des liens avec l'entourage, familial et amical, est essentielle, de même que l'insertion dans le tissu social local. Des bénévoles d'Habitat et Humanisme interviennent régulièrement pour proposer des activités récréatives et des sorties. Des partenariats avec des associations du champ du handicap, des hôpitaux, psychiatriques, des centres médico-psychologiques ont également été conclus pour faciliter le parcours de santé des résidents.

La présence de personnes en situation de handicap au sein de l'établissement est un vrai plus en termes de dynamisme et d'échanges. Les lieux sont ouverts. Le partage d'activités permet d'assurer une meilleure cohésion des deux populations, qui s'apportent beaucoup.

L'établissement dispose également de quatre places en hébergement temporaire. Elles permettent de proposer des accueils d'urgence, de pallier les absences momentanées des aidants familiaux, de préparer le retour à domicile d'une personne suite à un séjour hospitalier, de rompre l'isolement et retrouver une vie sociale, de faire un premier essai de vie en collectivité avant l'installation définitive dans la résidence...

Enfin, un accueil de jour de sept places complète le dispositif d'accompagnement des personnes en perte d'autonomie de *L'Ermitage*. Il est dédié aux personnes âgées de plus de 60 ans, vivant à domicile, présentant des troubles mineurs du comportement, pouvant être associés ou non à la maladie d'Alzheimer. Leur sont proposées tout au long de la journée des activités thérapeutiques. L'objectif est de stimuler les fonctions intellectuelles et sensorielles, de maintenir l'autonomie dans les gestes de la vie quotidienne, de lutter contre l'isolement, d'offrir un temps de répit pour les familles.

CONTACTS

Estelle Lemeray

Directrice de l'établissement
Estelle.lemeray@fondationpartageetvie.org
T. 02 33 88 38 88

Catherine Schwartz

Directrice de la Communication de Partage et Vie
catherine.schwartz@fondationpartageetvie.org
T. 01 58 07 16 60

La Fondation Partage et Vie

Acteur non lucratif majeur pour l'accueil et l'hébergement des personnes âgées dépendantes ou en situation de handicap, Partage et Vie gère 124 établissements médico-sociaux et sanitaires. La Fondation accompagne également les personnes à domicile via des plateformes de téléassistance de proximité, des services d'aide à la personne, de soins infirmiers ou d'hospitalisation à domicile. Partage et Vie agit contre toutes les formes de dépendance liées à l'âge, à la maladie et au handicap.

Chiffres clés nationaux (au 31/12/2021)

- 124 établissements et services
- 7 427 places d'accueil dans le médico-social
- 3 537 patients accueillis dans quatre établissements sanitaires
- 17 298 personnes soutenues à domicile, notamment via des plateformes de téléassistance
- 6 393 collaborateurs